



Aux Partenaires  
membres du Réseau

Roche, le 20 octobre 2015

### **Journées d'observation entre institutions**

Madame, Monsieur, Cher membre,

En juin dernier, nous avons le plaisir de vous informer que les membres du Bureau exécutif du Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) venaient de valider le cadre de référence pour l'organisation des « Journées d'observation entre institutions ».

Aujourd'hui, et pour répondre à la demande de membres, nous vous informons que le secrétariat du BRIO se tient dorénavant à votre disposition pour organiser les premiers contacts, si nécessaire, avec la personne de référence de l'institution souhaitée.

***Secrétariat du BRIO, Mme A. Bubloz : 021/973.16.21***

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ces informations à qui de droit et vous encourageons vivement à utiliser ce processus d'échanges entre institutions du Réseau.

Aussi, nous vous remettons en annexe les documents suivants :

- le règlement d'application aux journées d'observation entre institutions ;
- le formulaire d'inscription\* ;
- le formulaire d'évaluation de la journée d'observation par les deux parties concernées\*.

*\*à retourner au BRIO*

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, Cher membre, nos salutations les meilleures.

**Réseau Santé Haut-Léman**

V. Matthys  
Directeur

Annexes : ment.